

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 40 (1904)

Heft: 15

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

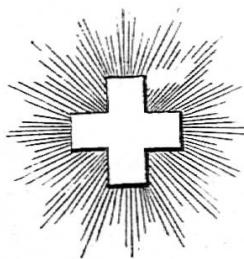
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

XL^{me} ANNÉE

N^o 15



LAUSANNE

9 avril 1904.

L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les écoles pédagogiques du temps présent.* — *Chronique scolaire : Cours de vacances, Neuchâtel, Vaud, Jura bernois, Thurgovie, Zurich.* — *Correspondance.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Leçon de choses : Les matières premières.* — *Dictées et grammaire.* — *Récitation.* — *Variété : Un trait d'Eugène Scribe.*

LES ÉCOLES PÉDAGOGIQUES DU TEMPS PRÉSENT

IV. Les scientifiques.

Restent enfin les scientifiques purs, ceux qui disent que la pédagogie ne doit et ne peut être fondée que sur *l'observation* stricte et sur *l'expérience*, qu'elle est donc *expérimentale*. C'est une science concrète qui éclaire l'art de l'éducation. Elle doit être basée sur les données de la biologie (physiologie et psychologie expérimentales) et de la sociologie. Jusqu'ici, disent les scientifiques, elle a été considérée comme une sorte de genre littéraire caractérisé par un exubérant verbiage. Toute la pédagogie officielle ou à peu près est entre les mains des littéraires. C'est un bien grand mal. Il est temps que les scientifiques s'en mêlent.

« L'ancienne pédagogie, dit A. Binet, dans sa Préface de la *Fatigue intellectuelle*, malgré de bonnes parties de détail, doit être complètement supprimée, car elle est affectée d'un vice radical : elle a été faite de chic, elle est le résultat d'idées préconçues ; elle procède par affirmations gratuites, elle confond les démonstrations rigoureuses avec des citations littéraires, elle tranche les plus graves problèmes en invoquant la pensée d'autorités comme Quintilien et Bossuet, elle remplace les faits par des exhortations et des sermons ».

Et, par expérience, il ne s'agit pas de ce vague impressionnisme de personnes qui ont beaucoup vu, mais bien d'une étude expérimentale dans l'acception la plus scientifique du mot, c'est-à-dire de la recherche de documents recueillis d'après une méthode rigoureuse et exacte.

Les expériences de pédagogie psychologique peuvent être ramenées à trois groupes d'expérimentations: 1^o les psychologues proprement dits de l'enfance. 2^o ceux qui expérimentent dans les laboratoires et 3^o ceux qui expérimentent dans les écoles.

Il y a d'abord les psychologues de l'enfance. Depuis une trentaine d'années, on a vu éclore, presque simultanément, en Angleterre, en Allemagne, en France, en Russie et ailleurs des œuvres dans lesquelles la nature de l'enfant est merveilleusement pénétrée et décrite. Des pères et des mères, des philosophes se sont mis à tenir le journal des faits et gestes de leurs enfants. Ils sont arrivés à des résultats précis, positifs, à l'observation à forme scientifique. Ils ont laborieusement dressé des tables de faits qui doivent servir de bases à de lentes inductions. Ils ont observé l'enfant en dehors de toute idée préconçue, soit d'ordre poétique, soit d'ordre métaphysique et avec la seule intention de bien noter les phases de sa croissance naturelle. Ils ont ouvert en quelque sorte un registre sur lequel ils notent jour par jour, heure par heure et même minute après minute, leurs observations, de manière à déterminer, par exemple, à quel moment précis s'est produite pour la première fois telle manifestation de l'intelligence ou du caractère, tel signe de colère, d'affection ou de jalousie. Ces observations se sont multipliées de toutes parts et une littérature, riche et variée, témoigne de l'intérêt qui s'attache aux questions de psychologie infantile¹.

Viennent en second lieu les *expériences de laboratoire*, dans lesquelles on met en jeu les forces naturelles dans certaines conditions définies. Pour opérer, les savants sont munis d'instruments délicats et souvent assez compliqués. Les divers mouvements de la pensée, de la sensibilité et de la volonté provoquent des modifications dans la circulation du sang, dans la respiration et la substance nerveuse; elles sont enregistrées fidèlement par des appareils inscripteurs doués d'une sensibilité excessive. Les traits et les lignes obtenus par l'appareil enregistreur permettent d'établir la marche d'un phénomène, d'en discerner les phases, d'en saisir les mouvements les plus ténus avec une exactitude mathématique. En se basant sur ces courbes inscrites automatiquement sur cette graphie, ou encore ergographie, le savant arrive à établir des relations entre elles et les causes qui produisent ces courbes.

Grâce à ces observations minutieuses, on est parvenu à faire des constatations qui éclairent d'un jour tout nouveau les problèmes psychologiques. Indiquons-en au hasard quelques-unes.

C'est ainsi que les tracés du pouls capillaire accusent des différences frappantes suivant la saison ou suivant l'heure de la journée. Le travail musculaire exerce, de son côté, une très grande influence

¹ Faut-il rappeler ici les ouvrages de Tiedemann, Kussmaul, Egger, Darwin (Esquisse biographique d'un enfant, dans la *Revue scientifique* de 1877) Bernard Pérez, James Sully, Preyer (L'âme de l'enfant), Baldwin, Penzig, Genzmer, Maillet et d'autres multiples travaux de « paidoscopie », suivant le mot de Gabriel Compayré?

sur la circulation capillaire. Il en est de même du travail intellectuel, de la peur, des émotions en général, du surmenage¹.

Le célèbre professeur de Turin, Mosso, reconnaît au tracé des pulsations de la main si une personne est distraite ou si elle réfléchit ; il voit la courbe se modifier suivant que le sujet lit une page facile de littérature ou s'évertue à traduire les vers d'Homère.

— On a constaté que le développement céphalique de la femme se complète entre 13 et 14 ans ; celui de l'homme beaucoup plus tard, entre 16 et 18 ans, et qu'il est suivi d'une répression mentale ou du moins d'un temps d'arrêt dans le développement psychique, dont les plans d'étude devraient tenir compte.

— En prenant la courbe ergographique avant et après un travail intellectuel, on trouve que la quantité de travail musculaire diminue, preuve que les classes de gymnastique ne peuvent être considérées comme des heures de repos.

— L'influence du travail intellectuel sur la force musculaire, comme sur les échanges nutritifs, est considérable.

Nous pourrions multiplier à l'infini les exemples de ces recherches longues et minutieuses et mentionner les travaux de Wundt, Fechner, Ebbinghaus, Kräpelin, Blum, A. Binet, V. Henry, Clavière, Courtier, Thomas, Flournoy, Fétré, Mosso, et de quantité d'autres.

Les recherches commencées dans les laboratoires se poursuivent dans les écoles par des enquêtes, des statistiques dites *pédologiques* ou *paidologiques*, comme on écrit en Belgique. Ici, pas d'appareils compliqués, le moins d'instruments possible. On procède collectivement ou individuellement. 1^o *collectivement* : on arrive dans la classe, on explique en quelques mots l'épreuve à laquelle on va procéder — épreuve de mémoire, d'imagination, de fatigue par la constatation des fautes d'orthographe, suivant les heures de la journée, par exemple — et on fait l'expérience sur le champ. Elle doit être rapide, en moyenne elle est d'un quart d'heure. On fait ramasser les travaux et l'on se rend dans une autre classe pour recommencer. 2^o *individuellement*. Certaines recherches exigent un examen individuel du sujet. Ainsi pour mesurer la force musculaire de chaque élève, pour certaines expériences de mémoire et de comparaison, où il faut interroger et analyser la réponse, on est obligé d'examiner chaque élève isolément. Un cabinet est alors mis à la disposition de l'expérimentateur ; les élèves y sont appelés un par un ou deux par deux ou par groupes plus importants, suivant les convenances.

Ces enquêtes scolaires se sont généralisées un peu partout, en Amérique, en Allemagne, en Suède, en Danemark et en Suisse (rappelons ici les travaux de MM. Lemaitre, Boubier, Knapp, Mil-

¹ Voir et consulter sur ce point la Troisième année de l'*Année psychologique*, qui, dans 8 forts volumes, enregistre, année après année, les progrès incessants de la psychologie physiologique.

lioud, etc); aux Etats-Unis, elles sont très fréquentes et parfois même provoquées par l'Administration.

Elles ont permis de constater un très grand nombre de faits. Citons-en quelques-uns, à titre d'exemples.

— Le nombre des fautes commises dans les dictées est plus grand après un travail de plusieurs heures sans interruption que lorsqu'il y a des récréations entre les heures.

— La mémoire des phrases est environ 25 fois supérieure à celle des mots isolés. Conclusion pédagogique, cette fois sûre et certaine : il importe de ne rien faire apprendre par cœur qui n'aït été bien compris auparavant.

— Toutes les fois qu'une faute a été faite, elle laisse après elle, comme si elle était un souvenir exact, une disposition à renaître et à se perpétuer. Conclusion : en matière d'orthographe, comme ailleurs, prévenir vaut mieux que guérir. Au lieu de faire courir le risque à l'enfant de mal orthographier et de se graver ainsi des images orthographiques fausses, présentez-lui d'emblée la forme correcte et, s'il ne la connaît pas, donnez-la lui¹.

Restons-en là de ces exemples. Ils suffisent à montrer le profit que la didactique peut retirer de ces recherches pédagogiques bien conduites et bien réglées.

*

Et maintenant que nous avons esquissé ces quatre tendances, auquel de ces courants vont vos préférences ? Etes-vous un pur classique de la pédagogie ? Croyez-vous encore en Pestalozzi, en Fröbel, en Herbart et en ses disciples, où êtes-vous affranchi de ce préjugé ? Inclinez-vous vers les partis extrêmes ? Estimez-vous qu'il faut d'abord commencer par raser les écoles pour édifier sur ses ruines la cité scolaire moderne ? Ou bien les solutions intermédiaires vous plaisent-elles davantage, et êtes-vous d'avis qu'il est préférable de poursuivre les essais commencés en Angleterre, en France, en Allemagne et en Suisse, parce que vous en espérez les meilleurs résultats ? Ou pensez-vous, en fin de compte, que seule la méthode strictement scientifique est capable de donner la vraie solution à ces questions délicates et complexes ?

Grave affaire que de répondre ainsi ! Il est probable qu'en ces matières, comme ailleurs, la solution n'est pas dans les partis extrêmes et qu'il faut se convaincre de la relativité des choses, car il n'y a rien d'absolu ici-bas.

En particulier, en ce qui touche aux rapports de la physiologie avec la psychologie, il est clair qu'il y a une distinction à établir, sinon une séparation. Il existe une science de la nature humaine, distincte de la physiologie tout à la fois par la nature de son objet (car la vie dont il s'agit ici, ce n'est pas la vie matérielle, mais la vie intellectuelle et *moral*e dans toute sa plénitude et dans toute sa richesse), de sa méthode et de ses applications pratiques. Sans

¹ Voir sur ce point Lacombe P. *Esquisse d'un enseignement basé sur la psychologie de l'enfant*. p. 50, 51, 52 et suivantes.

doute, l'esprit n'est pas le corps ; mais le corps est pour l'esprit le support nécessaire de son activité, l'instrument naturel de sa communication avec le dehors. C'est particulièrement dans le système nerveux et le cerveau que se fait l'association du physique et du mental, du mouvement et de la pensée.

Il existe donc une corrélation constante et forcée entre la vie matérielle et la vie psychologique de l'homme. De là résulte l'influence, tant de fois constatée, du tempérament de l'hérédité, du sexe, de l'âge, de la maladie, du climat, du régime, de la race, etc., sur les facultés intellectuelles et morales.

Il ne s'agit donc pas de séparer la psychologie et la physiologie. Les deux sciences sont voisines et pour ainsi dire sœurs. Il est indispensable de les compléter l'une par l'autre en les reliant par une science intermédiaire, qui a spécialement pour objet l'étude des relations de l'esprit avec les organes, la psychologie physiologique ou psychologie expérimentale ; elle a fait déjà, nous l'avons constaté, de rapides progrès, grâce aux expériences dans les laboratoires et dans les écoles.

Mais de là à jeter par dessus bord tout le bagage de la pédagogie traditionnelle, tout ce travail, bien des fois séculaire, d'élaboration, que la science est en train de reviser, de fixer et de systématiser, il y a loin, certes.

Même les plus zélés partisans de la psychologie expérimentale en conviennent. N'est-ce pas E. Blum qui, dans la cinquième *Année psychologique*, déclare : « Annoncer une science nouvelle de l'éducation, n'est-ce pas céder aux préjugés de tous ceux qui ayant saisi un aspect jusqu'alors obscur, croient découvrir le spectacle tout entier que d'autres avaient depuis longtemps décrit ? »

L'éducateur doit faire son profit de toutes ces informations, étudier ces divers courants. Bacon disait déjà : le philosophe doit faire comme l'abeille, qui va de fleur en fleur et recueille partout les sucs propres à faire son miel. La science du corps et la science de l'âme sont utiles l'une et l'autre et ne s'excluent en rien. Faisons comme les enfants à qui l'on donne à choisir entre deux choses, prenons-les toutes les deux, ou plutôt ici toutes les quatre, puisque nous avons reconnu une quadruple tendance dans les recherches pédagogiques actuelles.

Reconnaissons enfin en terminant que si l'éducation a encore pour but de former l'intelligence, le cœur et la volonté de l'enfant, d'agir surtout sur son caractère, de lui montrer les ressorts de sa volonté, d'éclairer sa conscience, de l'humaniser, la pédagogie éducative peut encore suffire à cette tâche. L'école de Pestalozzi, continuée par celle de Herbart et de ses nombreux disciples, permettra à l'éducateur de donner à l'enfant une personnalité assez nette, de lui former une âme assez bien trempée qui comprendra, sentira et voudra. Elle sera animée d'un souffle intérieur ; l'école, alors, pourra se rendre le témoignage d'avoir bien préparé l'enfant à jouir de ce bienfait qui s'appelle *la vie*.

F. G.

CHRONIQUE SCOLAIRE

Cours de vacances pour instituteurs et institutrices. — Le prochain cours de vacances aura lieu à Lausanne pendant les vacances d'été, sous les auspices du Département de l'instruction publique et des cultes, qui vient de nommer une Commission chargée de l'organiser. Cette Commission est composée de MM. Beausire, chef de service, Guex, directeur des Ecoles normales, et Briod, maître d'allemand aux écoles primaires de Lausanne. *L'Éducateur* publiera prochainement la circulaire qui sera adressée aux journaux.

NEUCHATEL. — Les instituteurs et le Code scolaire. — Samedi après-midi, 26 mars, la Société pédagogique neuchâteloise était réunie en assemblée générale extraordinaire au collège de Corcelles. Elle avait à son ordre du jour : a) Nomination d'un président ; b) Le code scolaire ; c) Projet de réorganisation du fonds scolaire de Prévoyance ; d) Divers.

M. L. Rusillon, vice-président, ouvre la séance en rendant une fois encore hommage aux rares qualités de dévouement, de tact, de bienveillante fermeté du regretté président, Alfred Thiébaud, décédé. L'assemblée se lève pour honorer la mémoire de ce collègue aimé et respecté.

Sur le refus formel de M. Rusillon de prendre la présidence de notre société et malgré les protestations répétées de M. F. Rosselet, instituteur à Bevaix, ce dernier est nommé président. Nous perdons ainsi un excellent caissier, mais nous gagnons un non moins excellent président qui, par l'esprit de conciliation qui l'anime, les services très appréciés rendus par lui à la Société pédagogique neuchâteloise, jouit de l'entièr confiance de tous ses collègues.

Cela fait, et deux heures durant, le code scolaire est l'objet d'une discussion aussi nourrie que mouvementée. Enfin, à la presque unanimité des 140 membres présents, la double résolution suivante est votée :

« a) La société pédagogique neuchâteloise conservera une attitude tout à fait neutre au cours de la campagne référendaire organisée contre le Code scolaire.

b) Elle se prononce en faveur du dit Code, tout en réservant son action ultérieure au sujet des articles 21 et 26. »

Vu l'heure avancée, la question de la réorganisation du Fonds scolaire de Prévoyance est remise aux soins du Comité central pour étude et rapport à présenter dans une prochaine séance.

La circulaire annuelle du Comité central de la Société pédagogique nous est parvenue le jour avant l'assemblée dont nous venons de donner un bref compte-rendu. Nous en extrayons ce qui suit sans indiquer aujourd'hui la composition du Comité central, puisque ensuite du décès de M. Thiébaud président et de son remplacement par M. F. Rosselet, cette composition va être sensiblement modifiée encore.

Un concours est ouvert sur les questions suivantes :

1^o Le programme de l'enseignement de la morale à l'école primaire. Cet enseignement doit-il faire l'objet d'un examen annuel ?

2^o Organisation des musées scolaires par classes ou par degrés.

Viennent ensuite diverses recommandations concernant l'abonnement à *L'Éducateur*, l'achat de l'Agenda des Ecoles, l'étude de chœurs d'hommes et chœurs mixtes en vue du Congrès romand et enfin les quelques réflexions suivantes. les dernières qu'ait écrites la main de notre regretté président et qui, voix d'autre tombe, sont encore à l'adresse de ses collègues, paroles de paix, d'abnégation, d'oubli de soi-même et de dévouement à la jeunesse de nos écoles.

« Chers collègues »,

« Par l'adoption du nouveau Code scolaire, notre pouvoir législatif a sanctionné bon nombre de mesures propres à assurer le développement progressif de nos chères écoles neuchâtelaises, de même que l'amélioration de la position matérielle des instituteurs et institutrices ; par contre, certaines dispositions, celle de l'article 26 en particulier, ont été admises malgré les désiderata contraires que nous avions exprimés. Devons-nous, pour cette cause, ignorer de parti pris toutes les choses favorables qui y sont renfermées, pour ne s'en tenir qu'à des récriminations qui seraient bien inutiles pour le moment ? Nous ne le pensons pas. Mettons-nous plutôt courageusement à l'œuvre pour faire bénéficier notre jeunesse de toutes les améliorations que renferme le nouveau code scolaire, et nous penserons à nous un peu plus tard, lorsque l'expérience nous aura suffisamment démontré que telle ou telle mesure prise à notre égard a décidément lieu d'être modifiée.

La convocation, à bref délai, d'une assemblée générale de la Société pédagogique neuchâtelaise, à Corcelles, permettra d'ailleurs à chacun de ses membres d'exprimer librement ses idées au sujet de notre nouvelle loi sur l'instruction publique.

Pour le moment, disons-nous que chaque semaine nous rapproche des journées où nous allons être appelés à fraterniser avec nos collègues des cantons romands dans la grande fête intellectuelle qui se prépare à Neuchâtel ; c'est pourquoi, faisant trêve à toutes les questions qui pourraient nous agiter, soutenez de vos efforts persévérandts et de votre activité continue les différents comités qui se sont courageusement mis à l'œuvre pour en assurer la réussite, et n'oubliez pas non plus votre Comité cantonal, dont les efforts tendront de plus en plus à entretenir parmi nous le feu sacré de l'amour de la jeunesse et à développer les sentiments de solidarité et de bonne confraternité que nous devons avoir les uns pour les autres.

Donc à Neuchâtel, les 17, 18 et 19 juillet prochain, et vive la Société pédagogique neuchâtelaise ! »

Au nom du Comité central :

*Le Secrétaire,
E. AMEZ-DROZ.*

*Le Président,
ALFRED THIÉBAUD.*

Hélas ! sans toi, cher ami Alfred, nous irons à Neuchâtel, en juillet prochain, fraterniser avec nos collègues romands. Alors, comme aujourd'hui, tu nous manqueras, car nous ne serons pas encore faits à l'inacceptable pensée de ne plus voir ton visage jovial, toujours éclairé, pour tes collègues, d'un affectueux sourire, de ne plus entendre cette voix aimée qui nous égayait si vivement dans les heures de joie pour reprendre ensuite des accents pleins d'un enthousiasme sincère, communicatif, dès qu'il s'agissait de ces nobles causes pour lesquelles tu as vécu, pour lesquelles tu as dépensé sans compter les trésors de ton cœur généreux et bon : l'école, la famille, la mutualité.

Mais nous nous souviendrons, et ton souvenir sera toujours pour nous une réconfortante pensée, un encouragement au devoir accompli gaîment et tout entier.

HINTENLANG.

VAUD. — Ecoles normales. — Mercredi 30 mars écoulé, a eu lieu dans l'Aula de l'Ecole normale, sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Decopet, chef du Département de l'instruction publique et des cultes, la cérémonie annuelle de la distribution des brevets de capacité pour l'enseignement primaire. Un nombreux public était présent.

Un chœur de jeunes institutrices, sous la direction de M. Troyon, et une éloquente prière de M. le pasteur Vallotton, maître de religion aux Ecoles normales, ont ouvert la cérémonie, puis M. le directeur Guex procède à la distribution des brevets.

Ont obtenu le brevet de capacité pour l'enseignement primaire :

Milles Alice Berthoud, Romanel s. Morges ; Lucie Berthoud, Bofflens ; Rachel Bieler, Préverenges ; Jeanne Bovard, Cully ; Lucie Capt, Le Chenit ; Juliette Chambovey, Ollon ; Eva Chevalley, Puidoux ; Jeanne Dagon, Onnens ; Marie Destraz, Ependes ; Marguerite Dufey, Sassel ; Jeanne Durouvenoz, Carouge (Genève) ; Amélie Emery, Cullayes ; Mélanie Emery, Chardonnet ; Louise Erlacher, Stahringen (Baden) ; Marie Estoppey, Granges-Marnand ; Régine Ganière, Ponts-de-Martels ; Augustine Giron, Genève ; Louise Giroud, Grandevent ; Augustine Goy, Le Chenit ; Angèle Guignard, L'Abbaye ; Sophie Isoz, Château-d'Œx ; Lina Jaccottet, Echallens ; Cécile Monod, Châtelard ; Lina Pahud, Ogens ; Gabrielle Péclard, Pailly ; Armande Perrin, Corcelles-Payerne ; Louise Pittet, Mollens ; Marie Prenleloup, Cossonay ; Augusta Reynold, Fribourg ; Elisabeth Roux, Ste-Croix ; Louise Wälti, Ruderswyl (Berne).

MM. Louis Bataillard, Romanel s. Morges ; Gustave Baudin, Mollens ; Louis Baudin, Gimel ; Henri Blanc, Belmont s. Lausanne ; Paul Bossey, Trélex ; Aloïs Brunet, Palézieux ; Louis Caille, Genève ; Armand Chabanel, Gollion ; Jean Cornuz, Mur ; Henri Cuany, Chevroux ; Alexis Emery, Les Cullayes ; Auguste Forel, Lutry et Cully ; Louis Känel, Bargen (Berne) ; Jules Mamin, Blonay ; Robert Meynet, Lausanne ; Henri Muller, Lutry ; Adolphe Notz, Chardonnay ; René Oguey, Ormont-dessus ; Lucien Schenkel, Töss ; Albert Thévenaz, Bullet ; Jules Zahner, Lippoldswilen (Thurgovie) ; Edouard Zwahlen, Gessenay.

Le prix de musique « Charles-César Dénéréaz » est attribué à M. Louis Baudin.

M. le directeur Guex termine en évoquant le souvenir du regretté Alexis Lude, qui fut pendant près de trente ans maître de mathématiques à l'Ecole normale et forma à l'enseignement de l'arithmétique plus de 1600 instituteurs et institutrices. Commentant le mot de d'Aguesseau à son enfant : « Mon fils, vos classes sont terminées, vos études commencent », M. Guex adresse quelques conseils aux nouveaux membres du corps enseignant et les exhorte à travailler sans relâche à l'augmentation de leur bagage scientifique et professionnel.

M. le conseiller d'Etat *Decoppet* apporte aux nouveaux instituteurs les félicitations et les vœux du Conseil d'Etat.

« La joie bien légitime, la fierté même que vous éprouvez à cette heure ne doivent point vous faire oublier les difficultés de la tâche que vous avez assumée ni les efforts soutenus qu'exigera de vous désormais le devoir que vous vous imposez. La tâche qui sera la vôtre est belle. Mais dites-vous qu'elle le sera d'autant plus que vous vous y donnerez tout entiers, que vous y mettrez tout votre cœur, tout votre dévouement.

» La trace que l'instituteur laisse dans l'âme de ses élèves est vive et profonde. Conscients des services que vous devez rendre à votre petite patrie, donnez-vous sincèrement, de tout cœur, à la profession que vous avez choisie.

» Vous pouvez aujourd'hui le faire d'autant mieux que ce pays vient de consentir en faveur du corps enseignant primaire d'importants sacrifices. Sa situation a été améliorée au-delà de ce qu'on pouvait espérer il y a quelques années, au-delà même, disons-le, de ce que quelques-uns entendaient.

» A vous, comme à vos ainés également, de répondre à cette mesure sage et généreuse par des efforts toujours plus grands, par un travail plus intense dans l'école. A vous et à vos amis de veiller à ce que le pays ne regrette ni maintenant, ni plus tard, la bienveillance dont il vous a donné une preuve si manifeste.

L'augmentation des traitements décidée par le Grand Conseil l'année dernière et qui par avance avait produit un heureux effet sur le recrutement de 1903, produit un plus heureux résultat encore cette année : les inscriptions reçues à ce jour sont au nombre de 189 (102 filles, 87 garçons). Le nombre des inscriptions

est plus considérable qu'il ne l'a jamais été depuis la fondation de l'Ecole normale.

Ainsi ils avaient raison ceux qui justifiaient l'augmentation des traitements par le désir de renforcer et d'améliorer le recrutement du corps enseignant.

Le département de l'instruction publique et des cultes se réserve, suivant le résultat des examens d'admission, de proposer au Conseil d'Etat de dédoubler la classe nouvelle qui va entrer ce printemps à l'Ecole normale.

Ainsi le canton de Vaud en aura fini avec la pénurie dont il a souffert si longtemps. »

M. Decoppet termine en souhaitant aux jeunes instituteurs et institutrices une carrière heureuse et féconde et en remerciant la Direction et le corps enseignant des Ecoles normales pour tout le zèle et le dévouement qu'ils mettent à former de nouveaux maîtres.

Un chœur chanté par les jeunes instituteurs et institutrices et la bénédiction donnée par M. Vallotton ont clôturé cette intéressante cérémonie

JURA BERNOIS. — **Examens du brevet primaire.** — Mardi matin, se sont terminés à Porrentruy, par des épreuves orales, les examens du brevet primaire. Ces examens, qui ont lieu à l'école normale, ont été dirigés par M. l'inspecteur Gylam.

Des brevets ont été délivrés à MM. Georges Barré, de Fontenais ; Th.-Alph. Challet, de Pleujouse ; Louis Christe, de Bassecourt ; Armand Droz, de Mont-Tramelan ; W.-A. Gindrat, de Tramelan-dessus ; Louis Hoffmeyer, de Bassecourt ; Florentin Villoz, de Plagne ; Olivier-Aug. Wuilleumier, de Tramelan-dessus ; Samuel Wuilleumier, de Tramelan-dessus.

Ces neuf jeunes gens sont élèves de l'école normale. Quant aux élèves de la deuxième classe, ils ont tous subi avec succès l'examen préalable.

Des diplômes d'institutrice primaire ont été décernés à Mlles Adèle Anaïse Amstutz, Emma Bioley, Jeanne-Alice Jeanneret, Laure Matthey, Fernande-Estelle Meyrat, Louise Monastier et Martha-Clara Otto, élèves de l'école secondaire de St-Imier ; Marie-Françoise Juillerat, Juliette-Hélène Piaget, Marie-Joséphine Queloz, élèves de l'école secondaire de Porrentruy.

+ **Frédéric Bueche.** — Le 16 mars dernier, un imposant cortège d'amis, d'anciens collègues accompagnait à sa dernière demeure la dépouille mortelle d'un citoyen utile, d'un homme de bien, Frédéric Bueche, maître à l'école secondaire de Bienne, décédé à l'âge de 67 ans.

F. Bueche était originaire de Court. Destiné par ses parents à l'horlogerie, il trouva moyen de préparer son examen d'instituteur tout en travaillant à l'établissement et desservit en premier lieu l'école d'Evilard sur Bienne. Il fut ensuite appelé à Moutier, où il remplit en même temps les fonctions de juge au tribunal. C'est là qu'il se prépara à l'enseignement secondaire. Son examen passé, il partit pour Genève, et y resta quelque temps comme maître de mathématiques dans une classe primaire de filles. En 1876, lorsqu'on créa la section française à l'école secondaire, Bueche fut appelé à y enseigner et il y passa juste un quart de siècle en qualité de maître principal de mathématiques et de sciences naturelles. Il avait pris sa retraite il y a deux ans.

Bueche était un érudit et un modeste. Ce qui le distinguait avant tout, c'était son activité dévorante, son ardeur au travail. L'école finie, il se remettait à l'ouvrage ; quand ce n'était pas pour augmenter ses vastes connaissances, c'était pour créer quelque chose d'utile, contribuer au succès d'une œuvre philanthropique, donner sa part de sacrifices à la vie sociale. Bueche était un de ces hommes universels que rien ne laisse indifférent. Il fut un des fondateurs de la « Fraternité », du « Cercle romand », de la « Paternelle », de la « Collective », des premières « sociétés de secours mutuels ». Il présida la « société pédagogique jurassienne », fut pendant deux ans vice-président de la « société des insti-

tuteurs de la Suisse romande » ; il siégea à deux reprises au Conseil général de Bienne comme représentant du corps enseignant et fut longtemps membre du Conseil de paroisse.

Bon époux, bon père, bon citoyen, Bueche ne comptait à Bienne que des amis. Il a fait, sa vie durant, le plus grand honneur à notre Jura, au petit coin de terre où il a passé ses jeunes années et qu'il aimait tant à revoir pendant ses vacances.

Ont pris la parole sur la tombe : MM. Paul Moser, fabricant, au nom des amis particuliers du défunt ; S. Gétaz, pasteur, au nom des autorités scolaires et paroissiales ; E. Gsteiger, directeur à l'Ecole secondaire, au nom du corps enseignant.

*** BIENNE. — Le Grand Conseil bernois a élu conseiller d'Etat en remplacement de M. Scheurer, démissionnaire, M. Gottfried Kunz, notaire à Bienne, un ancien collègue de l'enseignement primaire.

La nomination de M. Kunz mérite d'être signalée. Elle sera particulièrement bien accueillie dans les sphères pédagogiques, car le prédécesseur de M. Kunz ne passait pas pour un « ami particulier » des instituteurs. B.

THURGOVIE. — On annonce le décès, à l'âge de 32 ans, de M. W. Frei-Lansel, fondateur du « Landerziehungsheim » de Glarisegg.

ZURICH. — Le Grand Conseil a pris en considération, à l'unanimité, une motion de M. le professeur Treichler, invitant le Conseil d'Etat à examiner s'il n'y aurait pas lieu de reviser les dispositions légales sur l'éloignement des fonctionnaires, en particulier des instituteurs et des ecclésiastiques qui ont manqué à leur devoir.

CORRESPONDANCE.

Nous recevons du Secrétariat antialcoolique suisse, par l'organe de M. le Professeur Hercod, la lettre suivante, que nous publions avec le plus grand plaisir.

Monsieur le professeur Guex, directeur de l'*Educateur*, Lausanne.

Monsieur,

M. Paul-E. Mayor a présenté dans le dernier numéro de l'*Educateur* des observations très intéressantes sur l'enseignement antialcoolique et l'organisation des sociétés antialcooliques d'instituteurs. Je ne veux pas entamer une discussion à ce sujet ; il faudrait entrer dans des détails qui paraîtraient déplacés dans une revue pédagogique. Je tiens cependant, pour éviter tout malentendu, à certifier que la Société des Maîtres abstinents est absolument d'accord avec M. Mayor sur la possibilité pour les maîtres non abstinents de donner un bon enseignement antialcoolique. En effet, dans ma brochure sur l'*Ecole et la lutte contre l'alcoolisme*, approuvée par la Société des maîtres abstinents, j'expose que les instituteurs non abstinents peuvent fort bien donner un enseignement antialcoolique fructueux.

Nous sommes heureux de voir qu'un grand nombre de nos collègues non abstinents s'intéressent à cette grave question de l'alcoolisme et nous sommes persuadés que sa discussion, dans les prochaines conférences, sera intéressante et utile.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués. R. HERCOD.

De la vie des hommes qui ont marqué leur passage d'un trait de lumière durable, recueillons pieusement pour l'enseignement de la postérité jusqu'aux moindres paroles, aux moindres actes propres à faire connaître les aiguillons de leur grande âme. L. PASTEUR, à l'âge de 18 ans (dans une lettre à ses sœurs).

PARTIE PRATIQUE

Degré inférieur (2^e année).

Leçon de choses.

On appelle matières premières celles qui sont employées pour faire différentes choses.

1^o Ainsi la *laine* est une matière première ; que peut-on faire avec la laine ?— Avec de la laine on peut faire des écheveaux, — des tricots, — des gants, — des écharpes, — des bonnets, — des bas, — des étoffes.

2^o Avec le *blé*? — Avec le blé on peut faire de la farine, — du son, — de la pâte, — du pain, — des gâteaux, — des bonbons.

3^o Avec les *peaux d'animaux*? — Avec les peaux d'animaux on peut faire du cuir, — des souliers, — des bottes, — des colliers, — des harnais, — des selles, — des courroies, — des gants, — des manteaux, — des bonnets.

4^o Avec le *bois*? — Avec le bois on fait du feu, — des planches, — des stères, — des fagots, — des meubles, — des caisses, — des plafonds, — des planchers.

5^o Avec l'*argile ou terre glaise*? — Cette terre sert à fabriquer des tuiles, — des briques, — des tuyaux, — de la vaisselle, — de la poterie, — des carrelages.

6^o Avec de l'*or*? — L'or sert à faire des montres, — des bagues, — des chaînes, — des colliers, — des boucles d'oreilles, — des broches, — des coupes, — des pièces de monnaie, — des vases, — des bijoux.

7^o Avec le *cuivre*? — Avec ce métal on fait : des chaudrons, — de la monnaie, — des casseroles, — des cafetières, — des boutons, — des garnitures pour colliers, — des chaudières, — des chaines pour pendules, — des bobèches de lampes, — des boîtes pour les essieux, — des soupapes pour les pompes, — des cylindres pour les pompes à feu, — des écrous, — des clous.

8^o Avec le *coton*? — Le coton sert à faire du fil, — des étoffes, — de la toile, — des bas, — des bobines, — des écheveaux, — du crochétage, — des dentelles, — des lacets, — des mouchoirs, — des cordons.

9^o Avec le *fer*? — Beaucoup d'objets sont en fer : les clous, — les lames des couteaux, — les faux, — les clés, — les serrures, — les cercles des roues, — l'enclume du maréchal, — le marteau, — l'étau, — l'équerre, — la grille de l'égoût, — le portail de la cour, — les tuyaux de la fontaine, — les essieux des roues, — les fils du téléphone, — ceux du télégraphe, — ceux de l'électricité pour la lumière.

10^o Avec la *paille*? — C'est avec la paille qu'on fait : Les chapeaux, — les ruches, — le dessus des chaises, — le toit des chalets, — les paillassons, — les nattes, — le papier.

DUROUVENOZ.

DICTÉES

Degré intermédiaire. — Accord des qualificatifs.

Le héron.

Le héron est caractérisé par un corps assez élancé, un cou long, grêle, emplumé dans toute son étendue. Son bec, de couleur jaune-paille, est long et vigoureux. Son plumage est généralement gris-cendré. Ses jambes sont un peu moins longues que celles de la cigogne. Il porte, sur le derrière de la tête, trois grandes plumes qui forment une huppe pendante. On a observé le héron commun sur presque toute la surface de la terre. Il passe l'été dans les pays du nord et l'hiver dans la zone chaude. Il voyage par bandes nombreuses en suivant le cours des fleuves et des ruisseaux. Le nid du héron est grand, plat, grossièrement construit avec des bûchettes, des feuilles sèches et de la mousse. La femelle y pond trois ou quatre œufs verdâtres qu'elle couve pendant dix-huit jours. Les jeunes hérons

sont de vrais gloutons ; ils croissent rapidement et au bout de quatre semaines ils sont capables de subvenir à tous leurs besoins. Le héron se plait dans les contrées marécageuses où il trouve facilement une nourriture abondante qui consiste en poissons, grenouilles, couleuvres, insectes, mollusques et vers de terre.

La bécasse commune.

La bécasse commune est un oiseau de l'ordre des échassiers. Elle a un bec long et pointu, des jambes basses, fortes et épaisses. Son plumage varie du gris au brun-noir. Cet oiseau, de la grosseur d'une petite poule, a environ trente centimètres de long et soixante centimètres d'envergure. On le trouve partout mais il préfère les contrées humides et les pays couverts de grandes forêts. La bécasse vole très bien, elle passe au travers des branches les plus serrées et évite de se montrer dans les lieux découverts. Elle est prudente, rusée, craintive. Pendant le jour elle reste volontiers tapie sur le sol, dans un sillon ou sous un buisson. Au crépuscule elle va chercher sa nourriture dans les prés, dans les marais ou le long des fossés et des étangs. La bécasse établit son nid sous une souche, dans une fissure, qu'elle tapisse de son mieux avec de la laine, des chaumes desséchés et de la mousse. La chair de la bécasse est excellente, aussi est-elle chassée par un grand nombre d'ennemis dont les plus redoutables sont le renard, la marte, la belette, le chat, le faucon, le milan, l'épervier et enfin l'homme.

(D'après Brehm. *Les oiseaux II.*)

A. G.

Degrés moyen et supérieur.

Le gourmand.

Le gourmand déjeune avec appétit, il dîne très bien et il soupe encore mieux. A table, il occupe la place de plusieurs, il oublie que le repas s'adresse à tous les convives. Dès que l'on sert il s'avance hardiment et se jette sur les plats. Il essaie de tous les mets, il goûte à toutes les sauces, il manie les viandes, il les déchire, il les trie et choisit les bons morceaux. Les voisins doivent se contenter de ses restes. La table est pour lui un véritable râtelier. En mangeant, il fait un bruit épouvantable avec ses mâchoires et roule de gros yeux. Il ne voit et n'entend personne, ses deux mains vont et viennent de son assiette à sa bouche et de sa bouche à son assiette.

Non seulement il mange glotonnement, mais il boit comme un trou. Au milieu du repas, il s'arrête soudain, il nettoie ses dents et se rince la bouche. Il renverse le ragout sur la table. Ses doigts sont pleins de graisse, il les essuie à la nappe. Le jus et les sauces lui dégouttent du menton.

C'est le plus insupportable des hommes ; on fuit un tel être qui ne vit que pour manger et qui ne connaît qu'une chose au monde : son ventre.

(D'après LA BRUYÈRE).

EXERCICES ORAUX.

1^o ELOCUTION : Conséquences de la gourmandise, de la glotonnerie. De la tenue à table. Ce qu'il ne faut pas faire.

2^o PERMUTATIONS : a) Aujourd'hui les gourmands déjeunent.

b) Hier, les gourmands déjeunaient

c) Demain, les gourmands déjeuneront.

d) Gourmand, tu déjeunes.

e) Cette gourmande a déjeuné.

f) Ces gourmandes déjeunent.

3^o INDIQUEZ : a) Les verbes réguliers et les verbes irréguliers.

b) Les déterminatifs.

4^o HOMONYMES : Composez de petites phrases avec chacun des noms suivants :

a) Il étend, l'étang, étant (être).

- b) Il sert, il serre, les serres.
c) Il dégoûte, il dégoutte.

EXERCICES ÉCRITS.

1^o PERMUTATIONS : a) Nous déjeunons, (degré moyen).

b) Tu déjeunais, (degré moyen).

c) Le gourmand déjeuna (degré sup.)

d) Les gourmandes ont déjeuné, (degré sup.)

2^o ANALYSEZ chaque phrase: sujet, verbe, complément direct, complément indirect, exemple: gourmand, (sujet) déjeune (verbe), — appétit (complément indirect)

3^o SOULIGNEZ d'un trait les *conjonctions*, de deux traits les *prépositions*, et de trois traits les *adverbes*.

4^o DÉRIVÉS : Indiquez les substantifs dérivés des verbes, exemple : je déjeune, le déjeuner, tu dînes, le diner, il soupe, le souper, elle occupe, l'occupation ; nous oublions, l'oubli, etc.

5^o FAMILLE DE MOTS : *Main*, (manus) manche, manchon, manchette, manchot, manier, maniement, manipuler, manipulation, manivelle, manuel, manufacture, manœuvre, manutention, manuscrit, bimane, quadrumane.

ANDRÉ CORBAZ.

Degrés moyen et supérieur.

Un homme universel.

Mon ami Pinget est un homme très répandu; il fait partie de toutes les sociétés, syndicats, fanfares et chorales. Chez lui, la *vie* surabonde, elle regorge, déborde et s'épanche. Il est *gai*, *bruyant* et *cordial*. Dans la rue, il tend la main à ceux qui passent, il interpelle *tout le monde*, il salue les autorités et il tutoie les conducteurs de tramway ; il parle *haut*, il rit à gorge déployée et il rejette son chapeau *en arrière*.

Il ignore la timidité, il se trouve *partout* chez lui et il met tout le monde à son aise. Dès qu'il apparaît on fait cercle autour de lui, on se l'arrache, il pérore, il discute.

Le dimanche, il se livre aux exercices les plus variés. Il se lève avec *l'aube* et étudie un air de piston, puis il enfourche sa bicyclette ; à son *retour*, il saute à la perche ; l'après-midi il grimpe sur le Salève et le *soir*, il canote sur le lac. Il porte *toujours* une fleur à la boutonnière ; toute la journée son visage ruisselle de sueur. Il mange et il boit indifféremment à toutes les heures du jour et de la nuit.

Enfin il possède une jolie voix de *ténor* qui est cause qu'on l'invite dans toutes les réunions. Il y chante les airs qu'il connaît, de vieilles romances douces et mélancoliques. On l'*applaudit*, mais lui, il ne s'enorgueillit pas de ses succès et chacun se plaît à reconnaître qu'il n'est ni fier, ni prétentieux.

(D'après Ph. MONNIER).

EXERCICES ORAUX.

1^o ELOCUTION. Qu'appelle-t-on : un syndicat ? une chorale ? une fanfare ? un tramway ? un piston ? une bicyclette ? un ténor ?

2^o PERMUTATIONS : a) Mon ami était, nos amis étaient.

b) " " fut, " " furent.

c) " " sera, " " seront.

d) " " avait été, nos amis avaient été.

3^o ANALYSEZ les pronoms, exemple : il (ami), pronom personnel, sujet de fait.

EXERCICES ÉCRITS.

1^o PERMUTATIONS : a) Tu es un homme, (degré moyen).

b) Vous serez des hommes, (degré moyen).

c) Tu fus un homme, (degré sup.).

d) Vous avez été des hommes, (degré sup.).

2^o INDIQUEZ les contraires des mots en italique : la vie, la mort ; gai, triste ; tout le monde, personne, etc.

3^o FAITES LA LISTE des verbes qui ont un substantif dérivé en mettant le verbe au participe passé : fait, le faiseur ; surabondé, la surabondance ; regorgé, le regorgement ; débordé, le débordement, etc.

4^o FAMILLE DE MOTS : Aube (albus blanc) aube, aubade, aubépine, aubier ; album, albinos, albâtre, Alpes, alpestre, etc.

5^o PRÉFIXE : Indiquez les mots formés avec le préfixe *bi* ou *bis* ; (faîtes de petites phrases) Une bicyclette a deux roues ; bipède, bimane, bigorne, bisaïeu, biscuit, bissac, bicolore.

ANDRÉ CORBAZ.

Imparfait.

Les insectes et mon fraisier.

I. Pendant que je *travaillais*, j'aperçus sur mon fraisier de petites mouches si jolies que, malgré le temps qui me *manquait*, l'envie me *prit* de les décrire. — Les mouches que j'*observais* se *distinguaient* les unes des autres par leurs couleurs, leurs formes et leurs allures. Il y en avait de dorées, d'argentées, de rayées, de bleues, de brunes, de chatoyantes. Les unes avaient la tête arrondie comme un turban ; d'autres, allongée en pointe de clou. A quelques-unes elle *paraissait* obscure comme un point de velours noir ; elle *étincelait* à d'autres comme un rubis. Quelques-unes avaient des ailes longues et brillantes comme des lames de nacre ; d'autres de courtes qui *ressemblaient* à des réseaux de la plus fine gaze. Chacune s'en *servait* à sa manière : les unes les *portaient* perpendiculairement, les autres *semblaient* prendre plaisir à les étendre.

EXERCICE I. — Conjuguer les verbes soulignés au présent et à l'imparfait.

<i>Présent</i>	<i>Imparfait</i>
Je travaille	Je travaillais
Tu aperçois	Tu apercevais
Il manque	Il manquait
Nous prenons	Nous prenions
Vous observez	Vous observiez
Ils distinguent	Ils distinguaient
<i>Présent</i>	<i>Imparfait</i>
Je paraît	Je paraissais
etc.	etc.

EXERCICE II. — Ecrire la dictée précédente au présent de l'indicatif, ex. :

Pendant que je *travaille*, j'aperçois sur mon *fraisier* de petites mouches si jolies que, malgré le temps qui me *manque*, l'envie me *prend* de les décrire. Les mouches que j'*observe*, se *distinguient*, etc.

(Souligner les verbes mis au présent).

DÉFINITIONS :

<i>Allure</i> ,	manière d'aller, façon de marcher.
<i>Chatoyant</i> ,	produisant des reflets variés, comme l'œil du chat.
<i>Turban</i> ,	coiffure des peuples orientaux.
<i>Rubis</i> ,	petits cristaux de couleur rouge.
<i>Nacre</i> ,	matière dure, brillante, produite par des coquillages.
<i>Gaze</i> ,	de Gaza, ville de Syrie ; étoffe fort claire faite de soie, de fil ou de coton.

(Suite).

II. Celles-ci *volaient* en tourbillonnant à la manière des papillons ; celles-là s'*élevaient* en l'air, en se dirigeant contre le vent. Les unes *abordaient* sur cette plante pour y pondre, d'autres s'y *mettaient* à l'abri du soleil. La plupart *allaient* et *venaient* dans un mouvement perpétuel, tandis que d'autres ne *remuaient* que la partie postérieure de leur corps ; beaucoup *restaient* immobiles. Je ne *faisais* aucune attention aux autres insectes qui *nichaient* sur ses feuilles, aux papillons

qui *voltigeaient* autour de lui, aux scarabées qui en *labouraient* les racines, aux petits vers qui *trouvaient* moyen de vivre dans le parenchyme, aux abeilles qui *bourdonnaient* sur ses fleurs et aux fourmis qui *couraient* sur sa tige, seules les mouches m'*intéressaient*. D'ailleurs mon fraisier n'était point dans son lieu naturel, en pleine campagne ou sur le bord d'un ruisseau, il *croissait* dans un pot de terre, sur ma fenêtre, et j'*ignorais* en outre quels insectes le *visitaient* pendant la nuit.

(*Communiqué par J. Vautravers*).

D'après BERNARDIN DE ST-PIERRE.

(Mêmes exercices que pour la dictée I).

Degré supérieur.

A l'altitude.

I. — Après l'ascension lente et la montée pénible, le repos, ici, est plein de charmes. Un horizon immense dédommage des fatigues. L'air pur et vif vous régénère.

Tout autour de nous, à perte de vue, les pâturages s'étendent ondulés, couverts d'herbe drue et de petites fleurs aux couleurs intenses. Des papillons variés, d'innombrables coléoptères, des oiseaux que la plaine ne connaît pas, frappent la vue. Plus bas s'étendent les belles forêts qui tout à l'heure nous abritaient. Au-dessous d'elles, les vignes, les champs dorés et le fleuve fuyant au loin.

Mais toujours le regard se reporte sur ce cercle de glaciers bordant l'horizon.

En face, voici, autour de l'échancreure sinuuse appelée Val d'Anniviers, le glacier du Rothhorn. Il a la forme d'une large coulée de lave figée, s'épandant vers la vallée. D'énormes murailles l'encadrent, blanches, dentelées. Des arêtes immaculées courrent sur des amas de neige. L'œil, en les suivant, parcourt des champs éblouissants, monte sur des sommets, descend en de profondes vallées. C'est le désert silencieux couvert d'un linceul éternellement vierge.

A l'extrême droite, là-bas, plus loin que le Mont Pleureur et l'Aiguille rouge d'Arolla, une féerie grandiose éclate sous le soleil. Autour de parterres cotonneux se dressent des crêtes, surgissent des tours, des dents, se voûtent des dômes, toute une assemblée de rocs hauts et sombres, étincelants sous une armure de glace. C'est le Mont-Blanc hérissonné de pics, coupé de précipices et de crevasses béantes confinant aux vastes plaines neigeuses du glacier du Trient.

Tout cela donne une impression de durée, de solidité, de grandeur calme. De ces hauteurs que le monde paraît grand et l'homme petit !

II. — Mais tu n'as pas le droit, devant les monts géants de l'espace et de la durée, de te déclarer petit. En toi vit une grandeur par eux ignorée. Quelle que soit la majesté de ces lignes, la beauté de ces paysages, ce sont seulement des signes destinés à te révéler à toi-même, à te figurer l'esprit dont tu portes en toi la marque. Tel que tu es, petit, fragile, éphémère, tu n'en peux pas moins, en un instant rapide de ta vie, concevoir des pensées, éprouver des réalités, qui furent avant que les montagnes fussent nées, et demeureront quand elles seront réduites en poussière. Tu peux, dans la souffrance ou dans l'action, atteindre des profondeurs et des hauteurs pour lesquelles il n'y a pas de mesure dans le monde visible.

La pauvre femme accablée de soucis, mais qui espère, aime et travaille ; le penseur et le croyant qui marchent dans la nuit, gardant leur confiance à la lumière ; le pauvre soulageant le pauvre ; l'affligé consolant l'affligé ; l'offensé qui pardonne ; les martyrs mourant pour la science, la foi, la justice, la patrie, sont plus grands que ces sommets. En eux habite une beauté plus pure que le bleu du ciel et la blancheur des névés. L'homme demeurant ferme en son âme, en face des obstacles ou des entreprises du mal, inaccessible aux menaces comme à la corruption, ne craignant pas d'être seul en face des foules contraires, cet homme-là est un rempart plus solide et plus digne d'être salué que le mur abrupt de l'abîme, quand il se dresse et dit : Tu ne passeras point ! G. WAGNER.

RÉCITATION

Degré inférieur.

La Nature au Printemps.

Sur la froide plaine
Souffle un doux zéphir
Dont la tiède haleine
Vient la rajeunir.
Les brouillards, la glace,
Les affreux autans
Ont cédé la place
Au joyeux printemps.

D'un lointain rivage,
Les oiseaux chanteurs
Viennent sous l'ombrage
Entonner leurs chœurs.
En voyant paraître
Fleurs et gais troupeaux
Nous sentons renaitre
Des plaisirs nouveaux.

P. PRIVAT.

VARIÉTÉ

Un trait d'Eugène Scribe

Scribe passait l'automne à la campagne chez des amis. On employait les soirées à lire des romans anglais. La lectrice était une pauvre institutrice, qui, dans un entr'acte de lecture, dit en soupirant : « Ah ! si je pouvais jamais réaliser mon rêve ! — Et quel est donc votre rêve, mademoiselle ? — D'avoir quelque jour, dans un bien long temps, douze cents livres de rente qui me donneraient l'indépendance et le repos. » A quelque temps de là, un soir, après le dernier chapitre d'un roman assez insignifiant, Scribe dit tout à coup à la lectrice : « Savez-vous, mademoiselle, qu'il y a là un fort joli sujet de comédie en un acte ? C'est vous qui me l'avez fourni, voulez-vous que nous fassions la pièce ensemble ? » Vous jugez si elle accepta. Trois jours après, Scribe descend au salon avec la comédie achevée, et, trois mois plus tard, on annonce la première représentation. Le matin, Scribe se rend chez son agent dramatique : « Aujourd'hui, lui dit-il, on donne de moi une pièce où j'ai une collaboratrice. Quel sera le succès de l'ouvrage ? je l'ignore ; mais ce que je sais, c'est que cette comédie rapportera douze cents francs par an à ma collaboratrice, tout le temps de sa vie : arrangez-vous pour que cela ait l'air naturel ».

Voilà un trait bien délicat, n'est-ce pas ? et Scribe, qu'on a tant accusé de plagiat, n'a imité cela de personne, et n'a pas eu beaucoup d'imitateurs. Mais attendez la fin. Affriandée par ce succès, l'institutrice trouvait sans cesse dans les romans anglais de nouveaux sujets de comédie, et les apportait à Scribe, qui déclinait l'offre en souriant : sur quoi, la collaboratrice, quand on lui vantait Scribe, répondait tout bas : « Oh ! oui ! oui ! c'est un charmant jeune homme ! Mais enfin, il est un peu ingrat, car nous avons fait ensemble une pièce très jolie, puisqu'elle nous rapporte à chacun douze cents francs par an, et il ne veut plus en faire d'autres. » Scribe ne la détrompa jamais. Oh ! la charmante chose qu'un homme supérieur, qui est en même temps un bon homme ! Et quelle belle puissance imaginative que celle qui tire d'un mauvais roman une jolie pièce et une bonne action !

(E. B.).

ERNEST LEGOUVÉ.

Afin d'éviter toute interruption dans l'envoi du journal, nous prions nos abonnés à l'Etranger de nous faire tenir sans retard le montant de leur abonnement pour 1904.

Gérance de l'Educateur,

VAUD INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

PAYERNE. — Le poste de maître de français et d'instruction civique au collège et à l'école supérieure est au concours.

Obligations : 30 heures de leçons par semaine.

Avantages : fr. 2300 pour les 5 premières années.

» 2600 pour les 6^e, 7^e et 8^e années.

» 2700 pour les 9^e, 10^e et 11^e années.

» 2800 pour la 12^e et suivantes.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le 22 avril, à 6 heures du soir.

OULENS (Echallens). — Le poste de pasteur de la paroisse d'Oulens (district d'Echallens) est au concours.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes (service des cultes), jusqu'au 12 avril prochain, à 6 heures du soir.

Cours complémentaires de l'hiver 1903-1904.

L'indemnité due à MM. les régents pour ces cours est payable aux recettes du district.

OLLON. — La place de maîtresse d'ouvrages pour les écoles de **Huémoz** et de **Villard** est au concours.

Fonctions : 12 heures par semaine.

Traitements : fr. 300 par an pour toutes choses.

Adresser les offres de services au Département de l'instruction publique et des cultes, service de l'instruction, jusqu'au **15 avril 1904**, à 6 heures du soir.

ECOLE CANTONALE DE COMMERCE à Lausanne

Ouverture de la
nouvelle année scolaire le 19 avril à 2 heures

La section commerciale, de 3 ans d'études, est destinée aux futurs commerçants.

Les cours d'administration, de 2 ans d'études, préparent à l'admission aux Postes, Télégraphes, Téléphones, Douanes.

L'école des chemins de fer, de 2 ans d'études, est destinée aux futurs employés des chemins de fer.

Les élèves des établissements secondaires du canton, au bénéfice d'une promotion régulière, sont admis sans examen dans la classe de l'Ecole de commerce correspondant à leur promotion.

Les candidats, porteurs de témoignages ou de carnets scolaires satisfaisants, peuvent être dispensés de tout ou partie des examens.

Les élèves ne remplissant pas les conditions indiquées ci-dessus subiront un examen le **lundi 18 avril, à 7 h. du matin** sur le programme du degré supérieur de l'école primaire.

S'adresser, pour renseignements et programmes, à la direction de l'Ecole, place Chauderon.

Un instituteur allemand CHERCHE PENSION

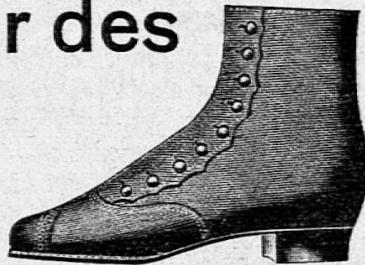
pour 3 à 4 semaines chez un collègue pour s'exercer dans la langue française et assister aux leçons en classe. On désire 1 ou 2 leçons particulières par jour.

Adr. offres avec indication du prix sous chiffre A 2298 à **Haasenstein et Vogler, A.-G. à Stuttgart.** H 72298

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au **PLUS BAS PRIX**

Pantoufles dame, canevas, 1/2 talon	Nº 36-42 fr. 1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » » 5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » » 6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 » 6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » » 8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » » 8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 » 3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix courant illustré franco et gratis à chaque, sur demande.

Bulletin de souscription

à la brochure de M. Ed. VITTOZ

La prose de nos écoliers

Le soussigné déclare souscrire à exemplaire de la dite brochure, au prix de faveur de fr. 1.— accordé aux abonnés de l'Éducateur. (Voir dans le numéro de ce jour l'article que nous consacrons à cette étude, destinée essentiellement au corps enseignant.)

Signature :

Adresse :

Glisser ce bulletin dans une enveloppe affranchie par 2 centimes (5 cent. pour l'étranger), et le retourner à la

Gérance de l'« Educateur », Le Myosotis, Lausanne

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.

J. PHILIPPON

Rue du Grand-St-Jean, 38, LAUSANNE

Même maison rue St-Pierre, 15

Articles Chinois et Japonais

Tissus, Soies, Porcelaines, Vases, Articles divers, etc

Spécialité : THÉS O-MI-TO

en paquets et ouverts, depuis 3 fr. 80 le kilog. à 25 fr. le kilog. — Dégustation gratuite des Thés. — Expédition des Thés depuis un kilog. franco dans toute la Suisse.

Chocolats fins, Cacao, Biscuits, Cafés verts et torréfiés, Huiles de noix et d'olive, Savons de Marseille et de toilette, Pâtes, Sucres, Vanilles fines, etc., etc.

THÉS
O-
MI-
TO

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHATEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix, du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

ÉPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Epargne scolaire.

MANUFACTURE GÉNÉRALE

D'

Instruments de Musique



FETTISCH FRÈRES

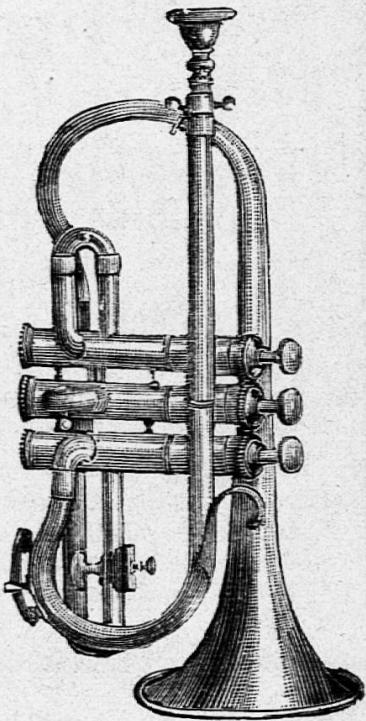
Atelier de
Lutherie



FABRICATION ARTISTIQUE

DE

Violons,
Altos,
Violoncelles,
Contrebasses,
Archets.



Maison de
Confiance
fondée en 1804



Grande
Renommée

35, rue de Bourg, 35, Lausanne
Succursale à Vevey

Instruments à Vent, en Cuivre et en Bois
de qualité supérieure garantie et à des prix défiant toute concurrence.

MUSIQUE POUR FANFARES, HARMONIES, ORCHESTRES ET CHORALES

NOUVEAUTÉS

Gibernes, insignes, casquettes, cartons et cahiers.

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XL^e ANNÉE — N° 16.



LAUSANNE — 16 avril 1904.

L'EDUCATEUR

(· EDUCATEUR · ET · ÉCOLE · REUDIS ·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHATEL : C. Hintenlang, instituteur, Noirague.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIETE PEDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.

MM. Baatard, Lucien, prof., Genève.
Rosier, William, prof., Genève.
Grosgrin, L., prof., Genève.
Pesson, Ch., inst. Céliney.

Jura Bernois.

MM. Fromageat, L., inst., Saignelégier.
Duvoisin, H., direct., Delémont.
Gylam, A., inspecteur, Corgémont.
Baumgartner, A., inst., Bienné.
Chatelain, inspecteur, Porrentruy.
Moeckli, inst., Neuveville.
Vacat.

Neuchâtel.

MM. Brandt, W., inst., Neuchâtel.
Decreuse, J., inst., Boudry.
Rusillon, L., inst., Couvet.
Amez-Droz, E., inst., Villiers.
Barbier, C.-Ad., inst., Chaux-de-Fonds.
Perrenoud, Ul., dir., Asiles des Billodes.

Suisse allemande.
M. Fritsch, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente, Ed., président honoraire, Neuchâtel.
Latour, L., inspecteur, président, Corcelles s. Neuchâtel.
Thiébaud, A., inst., vice-président, Le Locle.

Valais.

MM. Blanchut, F., inst.. Collonges
Michaud, Alp., inst.. Bagnes.

Vaud.

MM. Cloux , J.,	Lausanne.
Jayet , L.,	Lausanne.
Magnin , J.	Lausanne.
Martin , H.	Lausanne.
Visinand , L.	Lausanne
Rochat , P..	Yverdon.
Faillettaz , C.,	Arzier-Le Muids
Briod , E.,	Lausanne
Cornamusaz , F..	Trey.
Dériaz , J.,	Baulmes.
Collet , M.,	Brent.
Visinand ,	La Rippe.
Perrin , M.,	Lausanne.
Magnenat ,	Oron.

Tessin.

M. Nizzola, prof., Lugano.

Suisse allemande.
M. Fritsch, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Hofmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

La Genevoise

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE

GENÈVE

conclut aux meilleures conditions : **Assurances au décès**, — **assurances mixtes**, — **assurances combinées**, — **assurances pour dotation d'enfants**.

Conditions libérales. — Policees gratuites.

RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à MM. Edouard Pilet, pl. Riponne 4, à Lausanne ; P. Pilet, 6 rue de Lausanne, à Vevey ; M. Henri Vuitel, notaire, agent général à Orbe ; Ulysse Rapin, agents généraux, à Payerne, aux agents de la Compagnie à Aigle, Aubonne, Avenches, Baulmes, Begnins, Bex, Bière, Coppet, Cossonay, Cully, Grandson, L'Auberson, Le Sépey, Montreux, Morges. Moudon, Nyon, Oron, Rolle, Yverdon ; à M. J. de Rabours, inspecteur pour la Suisse romande, à Genève ou au siège social, 10 rue de Hollande, à Genève.

H985°X

Siège social: rue de Hollande, 10, Genève

LIBRAIRIE PAYOT & C^E, LAUSANNE

Ouvrages de M. ROSIER, professeur

Enseignement de la Géographie

Géographie générale illustrée. Europe. Manuel et livre de lecture illustré de 203 gravures ainsi que d'une carte en couleur et de 118 cartes, plans et tableaux graphiques. Troisième édition, in-4^o cart. 3 fr. 75

— **Asie, Afrique, Amérique, Océanie.** Ouvrage illustré de 316 gravures, cartes, plans et tableaux graphiques. In-4^o cart. 4 fr. —

— **Géographie illustrée de la Suisse.** Ouvrage illustré de 71 figures et d'une carte en couleur de la Suisse. In-4^o cart. 1 fr. 50

— **Manuel-atlas** destiné au *degré moyen* des écoles primaires vaudoises. *Canton de Vaud*, par H. SCHARDT. *Suisse. Premières notions sur les cinq parties du monde.* 218 figures, dont 57 cartes en couleur. Deuxième édition. In-4^o cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Neuchâtel*. 216 figures, dont 60 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— *Le même*, avec un chapitre spécial concernant le *Canton de Genève*. 210 figures dont 58 cartes en couleurs. Cart. 2 fr. 25

— **Suisse et premières notions** sur les cinq parties du monde. Manuel-atlas destiné au *degré moyen* primaire. 129 figures, dont 46 cartes en couleurs. In-4^o cart. 2 fr. —

Manuel-atlas destiné au *degré supérieur* des écoles primaires. *Notions sur la Terre et sur la lecture des cartes. Géographie des cinq parties du monde. La Suisse.* Ouvrage contenant de nombreuses gravures ainsi que 65 cartes en couleurs dans le texte et 2 cartes de la Suisse hors texte, au 1/700 000. In-4^o cart. 3 fr. —

Carte de la Suisse pour les écoles, au 1/700 000, sur papier, 0 fr. 50
» » » sur toile, 0 fr. 70

— **Carte muette de la Suisse**, au 1/700 000 pour les écoles. 0 fr. 20

Rosier et Gæbler. Carte murale de l'Europe, montée sur toile et rouleaux. 25 fr. —

En cours d'impression :

HISTOIRE DE LA SUISSE

avec cartes en couleur et nombreuses illustrations
ouvrage destiné aux écoles primaires de la Suisse romande.

☞ Le catalogue complet est envoyé franco sur demande. ☞

Institut pour

Directrice : M^{me} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

ègues

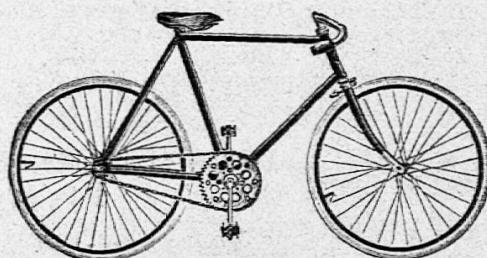


Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

VELOS • MOTOCYCLES



Modèle 1904, **ELCESIOR** et **COLOMBE**
marques connues depuis 15 ans en Suisse, par
leur élégance, leur solidité, leur roulement
léger et leur **prix inégalable de bon
marché**. Catalogue franco.

Représentant général pour la Suisse :

L. Ischy, Payerne

Facilités de paiement pour MM. les instituteurs.

MM. les instituteurs qui demanderont le catalogue de la maison
O. EICHENBERGER, 18, Bd. des Philosophes, Genève, recevront à
titre gracieux un exemplaire des chœurs édités par la dite maison.

P. BAILLOD & CIE

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÉVRERIE



CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.

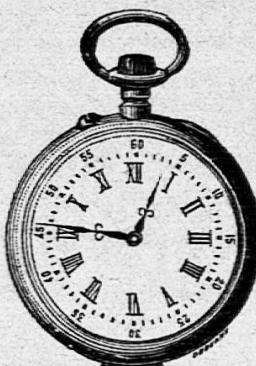


LAUSANNE

Place Centrale



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



Chronomètres

Répétitions.



BIJOUTERIE OR 18 KARATS
Alliances — Diamants — Perles
Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.